

AVIS N° 202 - 2025 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

Emprunts obligataires

" TPCI 5,90 % 2025-2030 "

" TPCI 6,00 % 2025-2032 "

PREMIERE COTATION

A travers une Offre Publique d'Échange, l'État de Côte d'Ivoire a proposé aux détenteurs de trente (30) de ses titres cotés d'échanger les tombées de capital et d'intérêts, prévues pour la période allant du 28 février 2025 au 30 juin 2025, contre des titres issus de deux (2) nouveaux emprunts obligataires, dénommés : " TPCI 5,90 % 2025-2030 " et " TPCI 6,00 % 2025-2032 ".

Cette opération a reposé sur trois mécanismes à savoir l'échange de titres obligataires, des souscriptions en numéraire, et des conversions de créances, permettant ainsi de collecter les fonds.

L'émission des nouvelles obligations " TPCI 5,90 % 2025-2030" et " TPCI 6,00 % 2025-2032" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 19 février au 04 mars 2025.

A l'issue de cette opération, 23 907 804 obligations " TPCI 5,90 % 2025-2030 " et 21 967 613 obligations " TPCI 6,00 % 2025-2032" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 458 754 170 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **06 mars 2025**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation des emprunts " TPCI 5,90 % 2025-2030" et " TPCI 6,00 % 2025-2032" admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mardi 26 août 2025**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA, pour chacune des obligations.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.



Les symboles adoptés pour les titres sont :"TPCI.O95" pour l'emprunt " TPCI 5,90 % 2025-2030" et "TPCI.O96" pour l'emprunt " TPCI 6,00 % 2025-2032".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BRIDGE SECURITIES CI, est responsable de l'introduction en bourse des emprunts obligataires intitulés " TPCI 5,90 % 2025-2030" et " TPCI 6,00 % 2025-2032".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces émissions obligataires, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BRIDGE SECURITIES CI : Immeuble THE ONE, Cocody 33, Rue de la Cannebière 01 BP 2418 Abidjan 01 Tel : (+225) 05 85 74 98 98 / (+225) 05 05 74 80 80.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 18 août 2025

Le Directeur Général

